

PROGRAMME DE FORMATION

L'assurance vie, outil de transmission de patrimoine

Découvrez l'assurance vie comme outil de transmission du patrimoine : assimilez les avantages du contrat en cas de décès, et les enjeux des contrats souscrits avec des fonds communs.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	20 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	• Pratique du conseil patrimonial • Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	• Assimiler les avantages du contrat d'assurance vie en cas de décès. • Identifier l'assurance vie comme outil de transmission transgénérationnelle. • Comprendre les enjeux des contrats souscrits avec des fonds communs.
Format:	E-learning
Moyen pédagogique:	Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie. Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Assurance vie
- Transmission
- Démembrement
- Avantages
- Quasi-usufruit
- Assuré
- Bénéficiaire
- Conjoint
- Réponse ministérielle Ciot
- Dénouement
- Contrat transgénérationnel
- Donation et pacte adjoint

Moyen d'evaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

